

Récompenser les agriculteurs pour les biens et services écologiques (BSE) – quelques documents de référence :

Par l'introduction des structures de marché nécessaires pour mesurer la valeur monétaire des biens et services écologiques (BSE) et la leur assigner, on peut sensibiliser à leur importance et accroître leur taux d'adoption. Par exemple, au moyen de plans agroenvironnementaux, on aide les agriculteurs à connaître les pratiques exemplaires qui leur permettront non seulement d'accroître leur productivité mais aussi de préserver l'environnement. Ce pourrait être un premier pas vers l'instauration d'un cadre de monétisation des BSE; une collaboration entre le secteur privé, les universités et les politiciens serait nécessaire à l'élaboration des structures de marché adéquates.

Quelques ressources pouvant être utiles à ce sujet :

- UE - Utilisation durable des sols (verdissement)

https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/income-support/greening_fr

- Royaume-Uni – Des agriculteurs nous aident à élaborer le premier de nos régimes de gestion environnementale des terres [EN ANGLAIS SEULEMENT]

<https://defrafarming.blog.gov.uk/2021/06/29/how-farmers-are-helping-us-to-design-the-first-of-our-environmental-land-management-schemes/>

- Les biens et services écologiques à l'appui de l'agriculture canadienne, *Arrell Food Institute, Université de Guelph* [EN ANGLAIS SEULEMENT]

https://arrellfoodinstitute.ca/wp-content/uploads/2021/06/UG_Arrell-Foods_10_Ecological-Goods-and-Services_Final.pdf

Incitatifs à l'achat de véhicules électriques

- La réglementation proposée actuelle porte sur les véhicules à passagers et les camions légers. Or, il y a un vaste écart entre les objectifs et la situation réelle. D'ici 2030, 60 % de tous les véhicules vendus devront être électriques, et d'ici 2035, tous les nouveaux véhicules à passagers devront être à moteur électrique. La mise en œuvre de la réglementation pose toutefois plusieurs problèmes : ces véhicules coûtent encore très chers, l'offre ne correspond pas à la demande, et les bornes de recharge sont trop peu nombreuses.
- La réglementation s'applique différemment selon la catégorie de véhicule, mais pas selon le secteur de l'économie. L'agriculture n'y reçoit donc pas de traitement particulier. À terme, la réglementation englobera toutes les catégories de véhicules, y compris les poids lourds.
- Il ne semble pas que des incitatifs agricoles soient offerts pour encourager l'achat de véhicules électroniques, et aucun crédit spécifique à l'agriculture n'est proposé.

La compensation carbone en agriculture – quelques facteurs importants :

- Dans quelle mesure les estimations d'aujourd'hui quant au potentiel de séquestration de carbone dans le sol sont-elles exactes? Dans le cas des forêts, on comprend bien la dimension chimique du processus physique de séquestration de carbone, et les modèles prédictifs se fondent sur de nombreuses années de données réelles. Mais pour ce qui est du sol, le processus reste quelque peu obscur, et on constate que le stockage dépend considérablement de la composition, de la géographie et de la profondeur. De plus, on dispose de bien peu de données d'échantillonnage; or, un échantillonnage rigoureux du sol est essentiel pour évaluer correctement son contenu en carbone.
- La permanence aussi pose problème. Les projets de compensation promettent une séquestration sur plusieurs décennies, mais les décisions agricoles sont prises annuellement, à la lumière des interactions complexes entre le marché et les facteurs environnementaux.
- Les marchés du carbone peuvent nuire à certaines pratiques agricoles efficaces et holistiques, et c'est surtout pour les grandes exploitations agricoles que les projets de compensation fonctionnent bien; l'investissement privé dans les marchés du carbone risque donc d'empirer le regroupement des terres et de désavantager les petites et moyennes entreprises agricoles. Par contre, si on mettait l'accent sur les systèmes agroécologiques résilients plutôt que sur la quantité de carbone stocké, on aiderait tous les agriculteurs, peu importe la taille de leur ferme.